



AF3V - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes
Délégation régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon
Association Deux Pieds Deux Roues (ex Association Vélo)
5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse 05 34 30 94 18
Site : <http://www.vvv-sud.org>

Lettre d'information électronique du site VVV-Sud

n°48 04 Novembre 2018

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations, actualités) dans 4 régions du sud de la France :
Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.

Parution : mensuelle

Rédaction : à partir des informations reçues par l'association Deux Pieds Deux Roues (ex association Vélo) et par le réseau des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : C. Aberdam, Y. Albert, Th. Bennegen, M. Bourgeat, D. Brisset, O. Brun, A. Buge, JL Calmettes, JP Chapou, JJ. Courrée, P. Delon, M. Delphin, JF Dubremetz, D. Frayssinet, P. Fontecave, G. Gallardo, F. Gendreau, Y. Goroneskoul, B. Gros-Doat, A. Guérineaud, I. Grossier, S. Jackson, M. Julier, G. Landreau, C. et JF. Lataste, Ch. Lebozec, P. Lefevre, E. Leroy, D. Malifarge, R. Mangin, JL Mante, F. Moisan, F. Mons, L. Nourrigat, P. Nunez, Ph. Rançon, G. Rouland, B. Savary, J. Savary, A. Sénicourt, D. Siffray, H. Simonet, E. Thyss, D. Treilles, R. Unseld, D. Wénisch, ...).

Lettre n°48 : envoyée à : 190 personnes, inscrites avant le 04-11-2018.

Voici le numéro 48 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné.

Voir les lettres électroniques antérieures: <http://www.vvv-sud.org/archiveslettre.html>

Vous abonner à cette lettre électronique : <http://www.vvv-sud.org/lettreInformation.html>

Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!

Etranger

Vague verte : 48000 cyclistes par jour sur les axes cyclables principaux , où le réglage des feux sur pistes cyclables est optimisé

Dans un article paru sur le site de l'ECF, European Cyclists Federation, on parle des « autoroutes à vélo » ou grands axes cyclables à Copenhague. Leur fréquentation est importante, et, par exemple, au pont Queen Louise, le trafic des cyclistes dépasse les 48 000 cyclistes par jour. L'article décrit un nouveau système appelé « Green Wave » ou « vague verte pour cyclistes ». On apprend qu'un réglage des feux aux intersections d'un itinéraire cyclable, en faveur des cyclistes roulant à 20km/h, permet de faciliter l'accès des cyclistes et est un outil

important de création des « autoroutes à vélo : il permet de réduire le nombre d'arrêts et le temps d'attente des cyclistes aux arrêts, ce qui permet d'augmenter leur vitesse moyenne, et de réduire leur temps de trajet. Cela rend les déplacements à bicyclette plus efficaces, donc plus attractifs. En France on est loin de ces programmes donnant la priorité aux cyclistes aux carrefours. Les associations de cyclistes urbains (de la FUB), soutenues par l'AF3V, demandent ces priorités, et la création de passages souterrains ou aériens directs évitant les intersections. Voir : <https://ecf.com/news-and-events/news/green-wave-cyclists>

France

France

La double impasse, dispositif simple qui permet de sécuriser une portion de Véloroute : une fiche technique avec des exemples. A diffuser

Le dispositif de la double impasse consiste à fermer une rue ou un chemin par des potelets ou une barrière, en créant une impasse de chaque côté pour les automobiles. Piétons et cyclistes peuvent passer (panneaux utilisés : C13d « Impasse débouchante » ou « Impasse sauf piétons et vélos »). Cela limite beaucoup le trafic automobile, qui se trouve réduit à celui des riverains : cela supprime le trafic de transit. Si les habitations desservies sont rares ou espacées, cela crée une "quasi-voie verte". La fermeture peut être limitée à un point, ou porter sur un segment de chemin ou de route, plus ou moins long : on crée 200m ou 500m de Voie Verte au milieu d'une rue ou d'une route (cas à Carbonne, à Névian, sur la Loire à vélo), et on peut créer un tronçon de 2km en Voie Verte comme dans la vallée du Lot. Ce dispositif est excellent en ville (réduction du trafic automobile) et en campagne où il améliore beaucoup la qualité d'une Véloroute (itinéraire cycliste jalonné et sécurisé). Autre avantage : par rapport à une interdiction complète du trafic automobile (piste cyclable ou voie verte), il permet le passage des riverains (propriétaires et agriculteurs), des chasseurs, pêcheurs et promeneurs. Il est donc plus facilement accepté par les habitants et les élus. Sur le site vvv-sud on trouve une présentation de cette solution technique simple et peu coûteuse, avec des exemples. La fiche est téléchargeable. A transmettre aux collectivités locales, à diffuser. Voir en rubrique : Infos utiles : <http://www.vvv-sud.org/psp-doubleimpasse.html>

Des trottinettes électriques en libre-service à Paris

La Mairie de Paris vient de mettre fin aux locations de voiture électriques en libre-service Autolib. En juin 2018 elle lance la location en libre-service de trottinettes électriques. Ce sera la société américaine Lime qui fournira d'abord quelques centaines de trottinettes, que les utilisateurs pourront localiser grâce à une application sur leur smartphone. Le coût pour un trajet moyen est évalué à 2 à 3 euros. L'expérimentation concernera deux arrondissements de Paris. Ces trottinettes, bridées à 24km/h, devront se partager l'espace des rues avec les piétons, les cyclistes, et les autres nouveaux engins de mobilité : roller, trottinettes classiques, skates classiques et skates électriques (hoverboard), gyropodes, mono-roues, ... Le statut juridique de ces nouveaux engins de mobilité est floue en France. Il semble que la règle est : « utilisation tolérée sur le trottoir à l'allure de la marche (6km/h maximum). Plusieurs villes ont réglementé sévèrement l'emploi des trottinettes électriques, ainsi Barcelone les a interdites dans le centre-ville.

Voir (avec vidéo) : <https://www.franceinter.fr/societe/trottoir-ou-chaussee-ou-rouler-en-trottinette-electrique#xtor=EPR-5-%5BMeilleur22062018%5D>

Voir article du 21-06-2018 : <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2018/06/21/20002-20180621ARTFIG00130-les-trottinettes-electriques-en-libre-service-arrivent-a-paris.php>

Régions Occitanie (Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées) et Nouvelle Aquitaine

Anc. Région Aquitaine

Dordogne

La Voie Verte des Berges de l'Isle (V90) à Périgueux prolongée de 4km

La Voie Verte des Berges de l'Isle, qui traverse l'agglomération de Périgueux, a été prolongée en aval de 700m à Marsac-sur-l'Isle, et de 3km en amont à Trélissac où la Voie Verte atteint maintenant le pont de la D5E, en limite de la commune de Charrieras. La Voie Verte a souffert de la tempête du 4 Juillet 2018 et a été fermée plusieurs jours. Il manque 2km à aménager en bord de l'Isle, à Marsac, pour rejoindre une section de Voie Verte récemment ouverte à Razac-sur-l'Isle. Cette belle Voie Verte est devenue en 2017 un tronçon d'une Véloroute régionale plus vaste, la Viaelia (Véloroute V90) qui relie aujourd'hui Le Pizou (limite avec le département de la Gironde) à Marsac-sur-l'Isle (104km).

Voir description site AF3V : Voie Verte des Berges de l'Isle :

<http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=129>

Gironde

Projet de Voie Verte Bazas-Captieux (17km), travaux en cours et ouverture en 2019

Le Département de la Gironde a lancé en septembre 2018 les travaux d'aménagement d'une Voie Verte entre Bazas et Captieux. Longueur 17km. Elle sera aménagée sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée où passe actuellement un sentier pour VTT et piétons, emprunté par le sentier de randonnée de St Jacques de Compostelle. Le revêtement sera du sable stabilisé durci par un liant, de largeur 4m. La Voie Verte traversera cinq fois la N524, à niveau : il n'y aura pas de passages souterrains, mais une sécurisation par des panneaux lumineux signalant la présence d'usagers qui traversent. Coût prévisionnel : 2,5 millions € pris en charge à 100% par le Département. Les travaux sont en cours au dernier trimestre 2018, et la fin des travaux est prévue pour Avril 2019. A savoir : Bazas est reliée à la Voie Verte qui rejoint le bassin d'Arcachon en passant par Villandraut et Hostens. Et le Département est en train d'aménager une Voie Verte entre Roaillan et Langon, livraison prévue aussi début 2019. Voir site du Département : <https://www.gironde.fr/espace-presse/lancement-des-travaux-de-la-voie-verte-bazas-captieux>

Voir article du 10-09-2018 : <https://www.sudouest.fr/2018/09/10/langon-captieux-a-velo-c-est-pour-bientot-5377066-2808.php?xtmc=captieux&xtnp=1&xtpcr=4>

Gironde

Projet de Voie Verte urbaine Le Bouscat-Bruges 4km

Les deux communes Le Bouscat et Bruges, et Bordeaux Métropole, lancent en 2018 un projet de Voie Verte urbaine de 3,5km. Située sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée la Voie Verte reliera la place Davezies, en limite de Bordeaux, desservie par la ligne de tram C, à Bruges, quartier Ste-Germaine-route du Médoc. Cela permettra d'achever l'urbanisation autour de la place Davezies. Et cette Voie Verte sera utile à la fois pour les déplacements quotidiens à pied et à vélo, et pour les balades. Ce sera une coulée verte, un jardin linéaire, qui mettra en valeur le passé de la voie ferrée, la faune et la flore...

Voir : article du 23-05-2018 : <http://www.bordeaux7.com/focus/2018/03/25/bouscat-bruges-auront-bientot-high-line>

Voir : site de la Mairie Le Bouscat (avec projet à télécharger et vidéo pour visualiser le tracé :

<http://www.bouscat.fr/ville-durable/deplacements/573-ligne-verte.html>

Voir une vidéo pour visualiser le tracé : <https://www.youtube.com/watch?v=q6l22psaYYE>

Landes

Projet de « Sentier de l'Adour » Dax/Aire-sur-Adour (130km), avec un tronçon Dax-Mugron (70km) ouvert en 2018 (sentier pédestre-VTT)

Le Syndicat du Moyen Adour Landais (SIMAL), avec le soutien du pays Adour Chalosse Tursan, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Département, porte un projet de sentier de randonnée

pédestre et VTT le long de l'Adour, qui prolongera celui existant dans le Gers en amont d'Aire-sur-l'Adour. Appelé « Sentier de l'Adour » ce sera un chemin naturel, étroit, accessible seulement à pied ou en VTT. Il sera jalonné. Il suivra les bords de l'Adour et les Barthes, soit sur des chemins existants soit sur des tronçons ré-ouverts spécialement. L'objectif est de relier Dax à Aire-sur-Adour, longueur 130km. Communes traversées : Dax, Candresse, Hinx, Préchacq-les-Bains, Onard, Mugron, Cauna, Saint-Sever, Saint-Maurice-sur-L'Adour, Grenade-sur-l'Adour, Duhort-Bachen, Aire-sur-l'Adour. Coût total du projet : 700 000€. En 2016 un premier tronçon du « Sentier de l'Adour » a été inauguré entre Dax et Candresse. Longueur 12km. En 2018 le sentier est ouvert entre Dax et Mugron sur 70km.

Voir le site du SIMAL, page Sentier de l'Adour, avec description du parcours, points d'entrée, carte d'ensemble et cartes par tronçon : <https://www.syndicatmoyenadourlandais.com/sentier-de-l-adour>

Voir Article du 15-05-2017 : <https://www.francebleu.fr/infos/climat-environnement/landes-130-kms-de-sentiers-autour-de-l-adour-1473784408>

Voir Office de Tourisme Terres de Chalosse à Mugron : <http://www.chalosse.fr/actualite/dp-186>

Voir article du 17-09-2018 : <https://www.sudouest.fr/2018/09/17/le-sentier-de-l-adour-fait-son-chemin-5397409-3269.php>

Anc. Région Languedoc-Roussillon

Aude

Octobre : Intempéries et fermeture du Canal du Midi à la navigation et à la randonnée pédestre et cycliste entre Carcassonne, Trèbes et Marseillette (23km), et une demande de l'AF3V

Suite aux fortes pluies et aux inondations survenues dans l'Aude les 14 et 15 Octobre entre Carcassonne et Trèbes, le canal du Midi a subi de gros dégâts : débordement, effondrement de la digue en plusieurs endroits, affaissement des berges, chutes d'arbres, ... Voies Navigables de France a interdit la navigation et la promenade sur les berges du canal entre Carcassonne et Trèbes (14km) et entre Trèbes et Marseillette (9km). Cette fermeture durera jusqu'en janvier 2019, puisque la période de « chômage » annuel du canal (travaux) est prévue en Novembre et Décembre. La Voie Verte Carcassonne-Trèbes est donc fermée totalement car impraticable et dangereuse, certainement jusqu'en Janvier 2019, peut-être plus longtemps... Après travaux, l'état du chemin de halage risque d'être très dégradé, bien plus qu'il ne l'était avant les orages et les travaux. L'AF3V a demandé que les collectivités locales profitent des travaux de confortement du canal entre Carcassonne et Marseillette pour améliorer en même temps le revêtement du chemin de halage et réaliser une Voie Verte de qualité sur 23km.

Voir fiche site AF3V (avec une photo):

https://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=26

Voir la lettre ici: <http://www.vvv-sud.org/demandesaude.html>

Voir le site de VNF (communiqué de presse): <http://www.sudouest.vnf.fr/cruces-de-l-aude-et-canal-du-midi-a711.html>

Aude

La Voie Verte Bram-Cailhau-Moulin-Neuf : début des travaux repoussé d'un an : pas avant l'automne 2019 (pour Ste-Colombe-sur-l'Hers à Moulin-Neuf)

Le Département de l'Aude a décidé en 2013 d'aménager une Voie Verte de plus de 30km sur l'ancienne voie ferrée Bram (Aude)-Moulin-Neuf (Ariège) pour relier le canal du Midi à la Voie Verte déjà existante entre Mirepoix et Lavelanet (au pied de Montségur). L'emprise de la voie ferrée est propriété du département. D'importants travaux ont déjà eu lieu (réfection des ouvrages, ponts et tunnels. Les travaux d'aménagement (revêtement, entrées, panneaux) sont prévus en trois tranches annuelles : 1ère tranche- De Ste-Colombe-sur-l'Hers à Moulin-Neuf- 15km- Au niveau de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises. 2ème tranche- De Caudeval à Cailhavel- 15km. Au niveau de la Communauté de Communes du Limouxin. 3ème tranche- De Calhavel à Bram- 15km. Au niveau de la Communauté de Communes Piège-Lauragais-Malepère CCPLM (de Bram). Hélas, alors qu'en 2017 le démarrage des travaux avait

déjà été reporté d'un an, les cyclistes présents à la 8^{ème} Convergence à Cailhau, le 23 septembre 2018, ont appris que le Département reportait d'un an le démarrage des travaux. Ceux de la première tranche Ste-Colombe-sur-l'Hers à Moulin-Neuf- 15km- ne pourront commencer que fin 2019. Voir les projets du Département : <http://www.vvv-sud.org/projetsaude.html>
Voir les 8 Convergences : <http://www.vvv-sud.org/demandesaude.html>

Hérault

Conférence « Le retour du vélo à Montpellier » le 21 Septembre

L'Association Vélo-Cité Grand Montpellier (Délégation départementale de l'AF3V pour l'Hérault) a organisé le 21 Septembre une conférence sur le thème : Le retour du vélo à Montpellier. 150 personnes sont venues assister aux présentations de Jérôme Cassagnes, du CEREMA, et de Frédéric Héran. Les contributions sont disponibles sur le site internet de l'association. Voir : <https://www.velocite-montpellier.fr>

Hérault

La nouvelle déviation de Castries (4km) inaugurée sans piste cyclable

Le 20 Septembre les élus ont inauguré la nouvelle déviation de Castries, route métropolitaine 610, longue de 4km, qui a pour but de délester le centre-ville et de fluidifier la circulation. Cyclistes, piétons, usagers en trotinettes étaient invités, mais cette nouvelle route ne dispose d'aucun aménagement cyclable (ni piste cyclable, ni sur-largeurs cyclables), alors qu'elle a coûté 13 millions d'euros. Dommage. Voyez la vidéo de francetvinfo. Philippe Saurel, maire de Montpellier et président de Montpellier Méditerranée Métropole justifie l'absence d'aménagement cyclable par cette déclaration : « Beaucoup de gens utilisent le tramway, et faire des infrastructures pour les vélos, pour qu'elles soient utilisées par deux personnes, ce n'est peut-être pas l'idéal ». Voilà un élu qui ne paraît pas croire au vélo comme mode de déplacement quotidien entre Castries et Montpellier (distance : 7km, ce qui fait moins de 30 minutes à vélo), et qui aurait pu expliquer le projet qui existe de création de ligne de bus à haut niveau de service entre Montpellier et Castries, ligne qui pourra être bordée par une piste cyclable. Voir reportage et vidéo avec interview des élus :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/montpellier/castries-nouvelle-route-piste-cyclable-inauguree-velo-1562180.html#xtor=EPR-521-%5Bfrance3regions%5D-20181021-%5Binfo-bouton2%5D&pid=726375-1438207884-af5cc0cd>

Voir projet de ligne de bus à haut niveau de services de Place de l'Europe à Notre Dame de Sablassous et à Castries : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/montpellier/plus-bus-tramways-trains-metropole-montpellier-2024-1270099.html>

Voir : https://fr.wikipedia.org/wiki/Tramway_de_Montpellier

Lozère

Projet de Voie Verte des Cévennes (49km) entre Florac et Ste Cécile d'Andorge, réalisation prévue entre 2019 et 2022

Ce projet a été porté en 2007-2009 par Le SIVU « Pour la mise en valeur de la vallée de la Longue et de la vallée de la Mimente ». Cette Voie Verte « La Transcévenole », réalisée sur l'ancienne voie de chemin de fer départemental (CFD) des Cévennes, relierait Florac à Ste-Cécile-d'Andorge, dans le Gard (53km). Les études ont été cofinancées par le Conseil Régional en 2006. En 2016 le Conseil Départemental s'est fortement impliqué dans le projet et a construit un projet de Voie Verte qui sera financé par lui, la Région et l'État, pour un coût total de 4,6 millions d'euros. Les premiers travaux concerneront le tronçon Florac-St Julien d'Arpaon (8km) et le tronçon entre Le Collet de Dèze et Sainte-Cécile d'Andorge (7km), qui seront réalisés courant 2020. Le tronçon central suivra. Cette Voie Verte s'intégrera à terme dans un réseau régional et national, et sera un des éléments d'un futur « Tour des Causses et des Cévennes à vélo ». Voir Site du Conseil Départemental : <http://lozere.fr/une-voie-verte-dans-les-cevennes.html>
Voir site : <http://www.vvv-sud.org/projetslozere.html>

Anc. Région Limousin

Pas de « Brève » pour cette région.

Anc. Région Midi-Pyrénées

Ariège

Nouvelle Voie Verte Saint-Lizier/Prat-Bonrepaux (12km) élément de la Véloroute V81

Le Département de l'Ariège possède déjà une Voie Verte de 42km entre Foix et Saint-Girons, élément de la Véloroute du Piémont Pyrénéen V81. En Août 2018 il vient d'ouvrir un deuxième tronçon de la Véloroute V81 : il a aménagé une nouvelle Voie Verte de 12km dans la vallée du Salat, entre Saint-Lizier (à 2km de St-Girons) et Prat-Bonrepaux, presque en limite de la Haute-Garonne. A l'automne 2018 des améliorations sont encore en cours en plusieurs endroits de cette Voie Verte (chantiers en cours). Aménagée sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée, ou en parallèle, avec un revêtement hétérogène (goudron/stabilisé), c'est un agréable parcours de vallée, souvent ombragé et en pleine nature, très utile à la fois pour les déplacements quotidiens, pour les balades des habitants, et pour les cyclo-touristes. Les habitants, les associations et l'AF3V espèrent que le Département de la Haute-Garonne aménagera la Véloroute en continuité, entre Lacave-Castagnède et Boussens, car le Département possède l'emprise de l'ancienne voie ferrée, ...

Voir la fiche du site AF3V :
http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=550#

Ariège

Le début de la Voie Verte à Vernajoul à 3km de Foix, limite la fréquentation de cette Voie Verte, depuis 10 ans

La Voie Verte de 42km entre Foix et Saint-Girons, élément de la Véloroute du Piémont Pyrénéen V81, commence, hélas, à Vernajoul, à 3km du centre de Foix. Cela limite beaucoup la fréquentation de cette Voie Verte. Pourtant une solution existe : utiliser l'emprise de l'ancienne voie ferrée qui, à partir de Vernajoul, existe et est propriété du Département. Ce tronçon descend en pente douce jusqu'à un pont de la voie ferrée sur l'Ariège, le « pont de l'Echo » (voir photos sur le site www.vvv-sud.org, lien en fin de Brève). A cet endroit cette ancienne voie ferrée rejoint la voie ferrée en activité qui franchit l'Ariège sur ce pont. Le Département avait obtenu en 2014 de RFF l'autorisation de faire passer la Voie Verte sur ce pont en parallèle à la voie en activité, puis de continuer la Voie Verte sur 500m en parallèle aux installations ferroviaires, jusqu'à la gare de Foix. Depuis les négociations sont bloquées, et rien n'avance. Les associations cyclistes locales (CODEP FFCT, association Vélo9) et l'AF3V demandent l'aménagement de ces 3km manquants.

Voir article du 28-09-2017 : <https://www.ladepeche.fr/article/2017/09/28/2654183-ecueil-pont-echo-poursuite-voie-verte.html>

Voir des photos du tronçon manquant et du pont de l'Echo, et les demandes : <http://www.vvv-sud.org/demandesariege.html>

Voir la fiche du site AF3V :
https://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=279

Ariège

Le Département confirme fin 2018 la volonté des collectivités locales de réaliser la jonction centre-ville de Foix/début de la Voie Verte à Vernajoul (3km)

L'Association Vélo9 a interpellé à l'automne 2018 le Département de l'Ariège au sujet de la liaison manquante entre le centre de la ville de Foix et le début de la Voie Vert Foix-St-Girons, situé à Vernajoul, à 3km. Vélo9 signalait les opportunités offertes par le Plan National Vélo adopté en septembre 2018. En réponse, le Conseil Départemental a confirmé que les collectivités locales cherchent à faire avancer ce projet de jonction : Ville de Foix, Communauté

d'Agglomération du Pays de Foix-Varilhes et Département. Le Département réaliserait de son côté les 2,5km de Voie Verte entre Vernajoul et le pont de l'Echo, limite avec les infrastructures de la SNCF, alors que la Ville de Foix et la Communauté d'Agglomération du Pays de Foix-Varilhes aménageraient la partie centre-gare SNCF-pont de l'Echo. Voir des photos et la demande de Vélo9 : <http://www.vvv-sud.org/demandesariege.html> Voir la réponse du Département (lettre du 30-10-2018): <http://www.vvv-sud.org/projetsariege.html>

Aveyron

Cyclo-Motivés 12 : nouvelle association militant pour le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes dans le département

En 2018, dans l'Aveyron, plusieurs militants cyclistes, dont Daniel Siffroy ancien président de l'ADDSCA, ont créé une nouvelle association : Cyclo-Motivés 12. Elle a pour but de représenter les usagers et de demander des aménagements cyclables. En 2018 les trois axes d'action prioritaires sont : 1- A Rodez, le développement des voies cyclables sur l'agglomération (les continuités à créer) ; 2- Entre Bertholène, Bozouls et Espalion améliorer la Voie Verte existante et prévoir une connexion avec Rodez ; 3- la continuité de la Véloroute de la vallée du Lot. En Juin 2018 une balade militante a déjà réuni plus de 50 cyclistes sur la Voie Verte entre Bozouls et Espalion. Le 22 Septembre 2018 une autre balade a eu lieu entre Bouillac et le pont de Port d'Agrès pour demander à La Communauté de Communes de Decazeville des travaux d'amélioration sur la Véloroute de la vallée du Lot, sur les deux rives. Si vous habitez en Aveyron, rejoignez l'association Cyclo-Motivés 12 qui recherche des adhérents actifs !

Voir le blog de Cyclo-Motivés 12 : <https://www.facebook.com/cyclo.motives12/>

Voir article du 11-07-2018 : <https://www.ladepeche.fr/article/2018/07/11/2834236-trois-itinéraires-de-travail.html>

Haute-Garonne

Toulouse : l'association Deux Pieds Deux attaque en justice le Plan de Déplacements Urbains

L'Association Deux Pieds Deux Roues, de Toulouse, a déposé fin Juillet 2018 un recours contentieux pour demander au Tribunal Administratif d'annuler le Plan de Déplacements urbains (PDU) adopté en Février 2018 par Tisseo Collectivités. Ce PDU, suite aux demandes des commissaires enquêteurs, prévoit une augmentation du budget cyclable au niveau de la grande agglomération, qui devra passer de 16M€ à 25M€ par an entre 2018 et 2025. Tisseo Collectivités et les collectivités locales (Toulouse Métropole, Muretain Agglo, SICOVAL, ...) ont lancé en 2018 l'élaboration d'un Schéma cyclable de la grande agglomération, en concertation avec les associations d'usagers, dont Deux Pieds Deux Roues. Mais Deux Pieds Deux Roues demande le passage à un budget annuel vélo de 40M€ par an. Deux Pieds Deux Roues considère aussi que le PDU n'est pas assez ambitieux et ne prévoit pas de baisse du trafic automobile en nombre absolu de déplacements.

Voir article du 06-09-2018 : <https://www.ladepeche.fr/article/2018/09/06/2863537-le-plan-de-deplacements-toulousain-attaque-au-tribunal.html#xtor=EPR-1>

Voir site de Deux Pieds Deux Roues : <https://www.2p2r.org>

Et (communiqué de presse) : <https://www.2p2r.org/dossiers/reglementation-planification/plan-de-deplacement-urbain-pdu/article/communique-projet-mobilites-2030-pdu-illegal-nefaste-pour-la-sante-et>

Voir site de Tisseo : <https://www.tisseo.fr/tisseo/nos-projets/pdu-page>

Voir Tisseo-Collectivités : Projets Mobilités 2020/2022//2030 : <https://tisseo-collectivites.fr/projets/projets-mobilites-2020-2025-2030>

Voir avis de la commission d'enquête avec deux réserves : <https://tisseo-collectivites.fr/actualites/projet-mobilites-202020252030-avis-favorable-de-la-commission-denquete-publique>

Hautes-Pyrénées

« Le printemps de la Véloroute » : convergence cycliste le 10 juin pour

demander une Véloroute de l'Adour entre Tarbes et Bagnères-de-Bigorre (25km) : succès avec 70 cyclistes !

Dimanche 10 juin 2018, 2 cortèges de cyclistes sont partis de Tarbes et de Bagnères pour se rejoindre à Arcizac-Adour où ils ont été accueillis par un groupe d'habitants en présence du Maire. Au total 70 cyclistes présents. Il s'agissait de montrer la faisabilité et la pertinence d'une Véloroute sécurisée sans détour ni dénivelé inutile pour relier les deux villes en passant par les villages de la vallée. Longueur du projet : environ 25km. Côté Tarbes la Véloroute existe déjà en partie, puisque la belle Voie Verte du Camin d'Adour relie le centre de Tarbes au lac de Soues, en longeant l'Adour sur 4kms. Une telle Véloroute Tarbes-Bagnères le long de l'Adour serait un atout pour le tourisme à vélo. Vélo qui est aussi un véritable moyen de transport, peu onéreux et "bas carbone" pour les habitants des villes et villages traversés ou proches. Il permettrait par exemple aux enfants et ados de se déplacer de façon autonome, et éviter ainsi le phénomène de parents-taxis : un gain de temps et un confort de vie pour tous. Belle illustration de ce besoin : de nombreuses familles étaient présentes et ravies à Arcizac-Adour ce dimanche, même sous la pluie ! Les 3 associations organisatrices ont pu présenter leur démarche : l'association Cyclomotivés Tarbavélo participe au développement cyclable sur Tarbes, Osez le Vélo promeut les mobilités actives sur la Haute Bigorre. Pour finir, Julien Savary, de l'Association Française des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V) a fait part du contact récent du Département des Hautes-Pyrénées pour annoncer à l'AF3V qu'il lance une étude pour la réalisation de la future Véloroute du Piémont Pyrénéen («V81») dans toute la traversée du département, de Saint-Pé-de Bigorre à Tibiran-Jaunac-en passant par Lourdes, Tarbes, Tournay, Capvern et Lannemezan (100km environ). Tous les départements pyrénéens ont pour leur part déjà lancé les travaux pour que cette future V81 puisse relier l'Atlantique à la Méditerranée. La Véloroute Bagnères-Tarbes se grefferait naturellement sur ce grand axe vélo, tout comme la Voie Verte des Gaves et la future Voie Verte des Nestes. Après un repas partagé, différents ateliers ont permis d'imaginer les itinéraires possibles pour la Véloroute, de s'initier au voyage en vélo, ou encore pour les enfants de sculpter en 3D sur de l'argile la Véloroute de leurs rêves.

Voir article du 12-06-2018 :

<https://www.lepetitjournal.net/65-hautes-pyrenees/2018/06/12/pour-une-future-veloroute-tarbes-bagneres/>

Voir site vvv-sud- page animations (programme, compte-rendu-photos :

Voir site vvv-sud les demandes (avec cartes et photos): <http://www.vvv-sud.org/demandeshautespyr.html>

Voir site Cyclomotivés : tarbavelo.eklablog.com

Voir site de Terra ma terre -Osez le vélo : <http://terramaterre.over-blog.com>

Voir site vvv-sud : les projets : <http://www.vvv-sud.org/projetshautespyr.html>

Voir fiche Voie Verte Le Camin d'Adour :

http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=187

Hautes-Pyrénées

Le Département lance en 2018 l'étude de la Véloroute du Piémont Pyrénéen(V81) (projet de 100km environ)

Lors du « Printemps de la Véloroute organisé le 10 juin 2018 à Arcizac-Adour par Cyclomotivés Tarbavélo et Osons le Vélo, l'Association Française des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V), qui soutenait cette convergence cycliste, a annoncé une bonne nouvelle, obtenue par l'AF3V : le Département des Hautes-Pyrénées lance en 2018 une étude pour la réalisation de la future Véloroute du Piémont Pyrénéen («V81») dans toute la traversée du département, de Saint-Pé-de Bigorre à Tibiran-Jaunac,—en passant par Lourdes, Tarbes, Tournay, Capvern et Lannemezan (100km environ). Ce projet comporte deux parties : 1- partie ouest, de St-Pée-de-Bigorre à Tarbes (40km), avec possible passage par le Bois de Lourdes, Lourdes, Adé et Tarbes, en totalité sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, qui vient de lancer une étude de faisabilité ; 2-partie Est, de Tarbes à Lannemezan et Tibiran-Jaunac (60km), partie plus difficile à cause des dénivelés inévitables de Tarbes à Lannemezan, qui sera réalisée en majorité sur des routes départementales peu circulées (60 km). L'AF3V souhaite que le Département prenne en compte les propositions d'itinéraire qu'elle a transmis pour cette Véloroute, en 2010 et en 2013 (voir site www.vvv-sud.org page : Demandes pour les Hautes-Pyrénées). Tous les départements pyrénéens ont déjà lancé les travaux pour que cette

future V81 puisse relier l'Atlantique à la Méditerranée, et le département des Hautes-Pyrénées, en lançant cette étude en 2018, marque sa volonté de participer à ce projet. La future Véloroute V81 sera connectée à deux Voies Vertes qui existent déjà : la Voie Verte des Gaves à Lourdes (Lourdes-Pierrefitte-Nestalas), la Voie Verte du Camin d'Adour à Tarbes (lac de Soues-lac de Bours), et à la Voie Verte demandée au « Printemps de la Véloroute » : Tarbes-Bagnères-de-Bigorre.

Voir site vvv-sud les demandes : <http://www.vvv-sud.org/demandeshautespyr.html>

Voir site vvv-sud : les projets : <http://www.vvv-sud.org/projetshautespyr.html>

Voir fiche Voie Verte Le Camin d'Adour :

http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=187

Voir fiche de la Voie Verte des Gaves :

http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=1

Tarn-et-Garonne

La Voie Verte du canal de Montech (12km) améliorée et reliée au centre de Montauban

La Voie Verte du canal de Montech relie Montech au port de Montauban, sur 12km. Elle se termine au port fluvial de Montauban. Elle a été améliorée récemment sur Montauban, avec amélioration du revêtement, meilleur entretien du chemin pédestre-VTT sur la rive opposée, ... Depuis le port de Montauban un itinéraire cyclable a aussi été aménagé pour rejoindre le centre-ville (1,5km). Il passe d'abord sous la voie ferrée par un passage inférieur étroit et de faible hauteur, puis il continue sur les rues (bandes cyclables) et le long du Tarn.

Voir description site AF3V : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=421>

Voir article du 16-08-2018: <https://www.ladepeche.fr/article/2018/08/16/2852213-le-port-du-canal-a-pris-sa-vitesse-de-croisiere.html>

Blog d'Isabelle Lesens

Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes, ici : <http://www.isabelleetlevelo.fr>

Actuvelo

Le portail des actualités sur le vélo, avec tous les articles parus dans la presse, y compris pour les départements du sud, à consulter souvent, ici : <http://actuvelo.fr>

Espagne : Infos Vias Verdes

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com> : <http://www.viasverdes.com/ViasVerdes/Bolet%EDn%20Infov%EDas%20Verdes/Infovias/displayBoletin/b13f36d5a95a781d2f383248fda38c4a>

Soutenez nos actions

Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active, rejoignez – les

(les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir).

Adhérez à l'Association Deux Pieds Deux Roues (Toulouse et Haute-Garonne), ici : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article73>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici : <http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici : <http://af3v.org/-Nous-soutenir-.html>

NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, envoyez nous un e-mail.